

Maëlle Beauchemin-Coulombe

De: Maëlle Beauchemin-Coulombe
Envoyé: 9 mai 2017 16:14
À: 'Félix Ratelle'
Cc: Marie-Josée Coutu; Alexis Thibault
Objet: RE: Lettres de relance des verdicts AT

Bonjour Félix,

Pour confirmer les informations dont on discutait : les réponses en bleu dans ton message, ici-bas.

Bonne journée,



Maëlle Beauchemin-Coulombe

Cégep à distance
6300, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9
514 864-6464 | 1 800 665-6400, poste 4795
Télec.: 514 864-6400
cegepadistance.ca | [Médias sociaux](#)

De : Félix Ratelle [mailto:fratelle@coba.ca]
Envoyé : 9 mai 2017 10:13
À : Maëlle Beauchemin-Coulombe <mbcoulombe@cegepadistance.ca>
Objet : Lettres de relance des verdicts AT

Bonjour Maëlle,

Afin de pouvoir déployer la mise à place du suivi sur les verdicts AT, il faudrait prévoir la création des deux lettres qui seront envoyées aux étudiants avec des verdicts AT

La lettre de verdict AT devra être générée si une nouvelle date de verdict est saisie (et que le verdict est toujours AT)

Lettre de première relance : Une semaine après le verdict AT sans agissement de l'étudiant.

Lettre de deuxième relance : Une semaine après la lettre de première relance.

Finalement deux semaines après la deuxième relance l'admission sera assignée à un verdict RA.

Doit-on prévoir un lettre pour aviser l'étudiant à ce moment également ou toutes les informations seront incluses dans les deux premières lettres de relance.

Une lettre RA est déjà existante, nous en modifierons le contenu pour s'adapter aux futures lettres de Relance.

De plus des campagnes Somum sont aussi à prévoir pour chacune des relances.

Est-ce que ce sera des messages préalablement enregistrés ou s'il faut prévoir un texte à convertir en message vocale.

Nous enregistrerons des messages, basés sur les futures lettres de Relance

Cette procédure sera également mise en oeuvre pour le verdict F1.

Il faudra prévoir la création des deux lettres de relance ainsi que les messages vocaux pour ce verdict également.

Parfait.

Les lettres de relance devront être définies à partir de la table COLELE07.

Fait moi signe lorsqu'elle seront prêtes, je pourrai faire quelques tests.

Nous attendrons la nouvelle table de raisons avant de créer les lettres de relance AT.

Nous conserverons ton idée de structure pour la table des raisons de verdicts : les raisons seront supprimées dès le changement d'un tour-verdict.

Si tu as des questions, n'hésite pas à me joindre.

Merci

--

Félix Ratelle

Chargé de projets

 COBA

téléphone - télécopieur 514 251-COBA (2622)

www.coba.ca